



**Message du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts
sur l'application des recommandations concernant
le personnel enseignant (CEART)**

Journée mondiale des enseignants 2006

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'adoption de la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant, le 5 octobre 1966, le Comité conjoint, composé d'experts indépendants et chargé de surveiller et promouvoir l'application des Recommandations de 1966 et de 1997 concernant la condition du personnel enseignant, adhère pleinement au thème choisi pour célébrer la Journée mondiale des enseignants 2006, «Des enseignants des qualité pour un enseignement de qualité».

La Recommandation de 1966 est un instrument international chargé d'explicitier l'importance du rôle de la profession enseignante dans la promotion de l'éducation dans ses dimensions fondamentales. La Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur, adoptée par l'UNESCO en 1997, étend l'application des normes internationales au personnel enseignant de l'enseignement supérieur. A cette occasion, le CEART tient lui aussi à souligner le rôle des enseignants et des chercheurs de l'enseignement supérieur en matière de dispense d'un enseignement de qualité. Ces deux recommandations fournissent des exemples de bonnes pratiques concernant la quasi-totalité des problèmes fondamentaux qui se posent aux enseignants, que ces derniers exercent à l'école maternelle ou dans l'enseignement supérieur.

Beaucoup de choses ont changé à travers le monde depuis les années 1960, mais comme le signalait déjà le CEART en 1988, une vérité demeure : la condition des enseignants dépend de la condition de l'enseignement, tout comme la condition de l'enseignement dépend de la condition des enseignants. Un enseignement de qualité ne saurait être dispensé pour tous sans un statut professionnel de haut niveau, une formation initiale et permanente rigoureuse du personnel enseignant, de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage, et un engagement des enseignants en faveur des décisions concernant la réforme de l'enseignement au moyen d'un dialogue social fructueux et institutionnalisé. Tous ces éléments constituent les

principes fondamentaux des Recommandations de 1966 et de 1997. En tant que principes directeurs déterminants pour l'avenir de l'enseignement, ils doivent s'appliquer à tous les enseignants, dans les pays développés comme dans les pays en développement.

A quelque niveau que ce soit, ce sont les enseignants qui se trouvent au cœur des efforts déployés en vue d'instituer les bases communes de l'acquisition des compétences, des connaissances, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la culture, du respect des réalisations constructives et de l'adhésion aux recueils de directives pratiques, autant d'éléments déterminants pour le progrès économique, social et culturel de la société. A bien des égards, l'avenir de la planète est entre les mains des enseignants.

Aussi, le Comité conjoint a-t-il décidé, en ce jour particulier, de lancer un appel ferme à toutes les communautés éducatives à travers le monde – gouvernements, organisations d'enseignants, établissements d'enseignement privé et employeurs, associations de parents d'élèves et d'étudiants – pour que s'établisse un dialogue social ouvert et loyal en faveur d'une amélioration de la condition des enseignants et de la promotion d'un enseignement de qualité à tous les niveaux.

M^{me} Anne Lise Hostmark Tarrou,

Présidente du CEART